

Pratiquer le droit de la concurrence en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française

TARIF
250.000 KPF
DÉMARRAGE LE
13 NOVEMBRE
2018

Pour que la concurrence soit un droit !

OBJECTIFS

En s'appuyant sur les apports théoriques nécessaires et l'**expérience des praticiens : avocats, magistrats, universitaires et des autorités de la concurrence**, la formation a pour ambition d'opérer un partage de connaissances avec les entreprises et les prestataires de service qui les assistent afin de bien **comprendre les règles du droit de la concurrence en vigueur et son application**. La formation est orientée vers **la pratique du droit de la concurrence dans le Pacifique**.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

La formation proposée à l'initiative des autorités de concurrence et des chambres consulaires de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie s'adresse **aux dirigeants et aux services juridiques des entreprises, à leurs prestataires de services : avocats, experts-comptables, commissaires aux comptes, consultants, étudiants, ainsi qu'aux services juridiques des administrations publiques**. Cette formation est tout public et peut être suivie en auditeur libre.

Cette formation est née du constat que l'**introduction récente des droits de la concurrence en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française** nécessite de les rendre accessibles aux entreprises et à ceux qui les assistent

MODALITÉS

Pour tenir compte des contraintes des professionnels, la formation sera dispensée à raison de **2 heures par semaine** et 2 séminaires de 2 jours.

La formation sera dispensée par chaque intervenant depuis son territoire **en Polynésie française le mardi de 16h à 18h ou en Nouvelle-Calédonie le mercredi de 13h à 15h au siège des chambres consulaires**. Les séances seront enregistrées et mises à disposition en e-learning pour les inscrits à la formation.

DEUX SÉMINAIRES DE 2 JOURS

Animés sur chaque territoire par des cabinets d'avocat privés expert en droit de la concurrence, ils permettront d'aborder **la pratique du droit de la concurrence au travers de l'assistance d'une entreprise et du contentieux de la concurrence**.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- En entrée de formation : QCM ; tour de table individuel
- En sortie de formation : études de cas ; mises en situation

Nathalie JALABERT-DOURY
Avocat à la cour
(Mayer Brown)

Valérie MICHEL-AMSELLEM
Présidente de la Chambre
de la régulation économique
de la cour d'appel
de Paris



Pour la Polynésie française, l'interlocutrice privilégiée :

Audrey LHIES - Responsable de la promotion et relation entreprises

Tél. : (+689) 40 47 27 08 • GSM : (+689) 87 78 79 98 • E-mail : formationpro@ccism.pf

MATIÈRES ET COMPÉTENCES VISÉES	VOLUME HORAIRE	INTERVENANTS
Présentation de la formation	2 h	Autorités de la concurrence et Chambres consulaires
Droit européen et COM du Pacifique	2 h	Antonino TROIANELLO, Maître de conférences à l'Université de la Polynésie Française
Les autorités de la concurrence de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie <ul style="list-style-type: none"> • Des autorités administratives indépendantes • Les missions (autorisation/prévention, contentieuse, consultative) • Principes d'organisation et de fonctionnement, déontologie • Mission générale d'advocacy, communication, etc. 	6 h	Valérie SIGAUD, Responsable du service du président et du collège de l'Autorité polynésienne de la concurrence (4h) Marjolaine VOLLMER, Juriste auprès du collège de l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie (2h)
Concurrence et droit souple <ul style="list-style-type: none"> • Règlement intérieur, Lignes directrices, communiqués sanctions, communiqués de procédure, etc. 	2 h	Alain MOYRAND, Maître de conférences à l'Université de la Polynésie Française
Economie de la concurrence <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la microéconomie • Concurrence et économie 	12 h	Aurélié ZOUBE-LE BERRE, Présidente de l'Autorité de la concurrence de Nouvelle-Calédonie (6h) Matthieu PUJUGUET, Rapporteur à l'Autorité polynésienne de la concurrence (6h)
Pratiques anticoncurrentielles et Pratiques restrictives de concurrence <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance théorique des stratégies de discrimination, prix prédateurs, ventes par assortiment, etc. • Maîtrise des droits polynésien, néo-calédonien et métropolitain relatifs aux ententes, aux abus de position dominante et aux abus de dépendance économique • Pratiques restrictives de concurrence • Connaissance de la jurisprudence 	18 h	Stéphane RETTERER, Rapporteur public au Tribunal administratif de Polynésie française, ancien Maître de conférences, chargé de cours de droit de la concurrence (16h) Matthieu BUCHBERGER, Maître de conférences à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (2h)
Assister une entreprise (conformité, investigations dont Opérations de visite et de saisie, clémence) <ul style="list-style-type: none"> • Programmes de conformité (rôle des entreprises et des conseils) • Techniques d'investigation dont opérations de visite et de saisie • Droits de la défense 	12 h	Séminaire 2 jours M^e Nathalie JALABERT-DOURY, Avocat à la cour (Mayer Brown) Gwenaëlle NOUËT, Rapporteur générale de l'Autorité de la concurrence de Polynésie française
Régulation sectorielle et concurrence Télécommunications, Transports, Energie	6 h	Antonino TROIANELLO, Maître de conférences à l'Université de la Polynésie Française
Régulation des prix et protection de marché au regard du droit de la concurrence En Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française	6 h	Rapporteurs des services d'instruction des autorités de la concurrence (NC 4h / PF 2h)

Contrôle des concentrations et des surfaces commerciales

- Objectifs des opérations de concentration.
- Droits polynésien et métropolitain de la concentration.
- Procédure devant une autorité de concurrence
- Droit du contrôle des surfaces commerciales

14 h

Alexandre BEAUDOUIN-VIEL,
Rapporteur à l'Autorité polynésienne de la concurrence (8h)

Rapporteur du service d'instruction de l'Autorité de la concurrence de Nouvelle-Calédonie (6h)

Contentieux de la concurrence

- Voies de recours
- Procédure devant le JLD
- Procédure devant le juge judiciaire
- Procédure devant le juge administratif
- Connaissance de la jurisprudence

12 h**Séminaire 2 jours**

Nathalie JALABERT-DOURY,
Avocat à la cour (Mayer Brown)

Valérie MICHEL-AMSELLEM,
Présidente de la Chambre de la régulation économique de la cour d'appel de Paris

Concurrence et insularité

- Le droit de la concurrence dans la zone Pacifique
- Le droit de la concurrence dans les états insulaires
- Comparaison avec les droits de la concurrence américains et européens

6 h

Hélène BONNET,
Rapporteur à l'Autorité polynésienne de la concurrence (4h)

Robin SIMPSON,
Membre du Collège de l'Autorité de la concurrence de Nouvelle-Calédonie (2h)

Validation de la formation**2 h**

Autorités de la concurrence et Chambres consulaires

Total**100 h**

CALENDRIER DES FORMATIONS & SEMINAIRES EN POLYNESIE FRANÇAISE 2018/2019

	FORMATIONS				SEMINAIRES			
Novembre 2018	13	20	27					
Décembre 2018	04	11						
Février 2019	12	19	26					
Mars 2019	12	19	26					
Avril 2019	02	16	30			24	25	
Mai 2019	14	21	28					
Juin 2019	04	11	18	25				
Juillet 2019	02	09						
Août 2019	13	20	27					
Septembre 2019	03	10	17	24				
Octobre 2019	01	08	15	22	24	25		
Novembre 2019	05	12	19	26				

FOCUS SUR LES SEMINAIRES

*Animés par des experts en droit de la concurrence,
deux séminaires de 2 jours permettront d'aborder l'assistance aux entreprises
et le contentieux de la concurrence ;
Deux spécialistes et praticiennes font le déplacement depuis Paris :*

Nathalie JALABERT-DOURY

Avocate au Barreau de Paris, Nathalie JALABERT-DOURY a rejoint le cabinet MAYER BROWN Paris en 2010 pour y devenir l'associée responsable du département Concurrence et Distribution.

Nathalie dispose d'une expertise reconnue dans les différentes procédures d'application des règles de concurrence par les autorités de concurrence au niveau européen et français.

Nathalie est notamment recommandée par l'International Who's Who of Competition Lawyers, ainsi que par les guides Legal 500 et Chambers & Partners.

Elle est l'auteur d'un guide sur les enquêtes de concurrence et intervient régulièrement dans le cadre de colloques dédiés au droit de la concurrence.

Valérie MICHEL-AMSELLEM

Ancien conseiller référendaire à la Cour de cassation et ancien rapporteur général adjoint au Conseil de la concurrence, Valérie MICHEL-AMSELLEM préside aujourd'hui la Chambre de la régulation économique de la cour d'appel de Paris ;

Elle est co-auteur de « L'application en France du droit des pratiques anticoncurrentielles » ;

Cet ouvrage, à la fois doctrinal et technique, présente la logique, les objectifs, les mécanismes ainsi que les grandes étapes qui ont conduit le droit de la concurrence à devenir ce qu'il est aujourd'hui ;

> MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas, exercices pratiques ;
- Supports théoriques et méthodologiques ;
- Test, évaluation, diagnostic ;

> LIVRABLES

- Bilan pédagogique ;
- Certificat de validation de la formation (soumis à 70% de temps de présence)